
JOHANNESBURG – Réunion du GAC sur le nouveau site web du GAC

Jeudi 29 juin 2017 – 13:30 à 14:00 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER : Chers collègues, nous reprenons notre travail, veuillez vous installer à vos places, merci.

Chers collègues, nous allons reprendre notre travail de l'après-midi, nous allons commencer cette séance sur une mise à jour concernant le site Web du GAC qui est au plein milieu d'une mise à jour, ou quel que soit le nom que vous préférez donner à ce processus.

Nous avons quelques collègues ici présents qui nous aident dans ce travail. Ils sont responsables de la matérialisation de ce site Web. Je vais leur demander de se présenter puis nous commencerons la séance.

CHRIS GIFT : Bonjour. Je suis le vice-président de la gestion des produits à l'ICANN. Il y a aussi Steve Allison qui a travaillé sur ce projet du site Web du GAC. Nous travaillons ensemble et je le représente.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Aujourd'hui, nous allons vous présenter les informations mises à jour et vous expliquer quelles sont les étapes à remplir. Nous en sommes à une étape où la version bêta est prête à être lancée, mais nous devons tous être prêts d'abord – l'infrastructure technique, les contenus, et vous.

Dans les semaines et les mois à venir, nous allons essayer de nous assurer que vous vous servirez plus de ce site Web, que vous serez davantage exposés à ce site pour pouvoir inclure vos expériences dans nos évaluations de la situation et voir si nous sommes prêts pour le lancement.

Nous rédigerons un rapport pour l'équipe de direction du GAC et qu'ils puissent décider si le nouveau site Web sera présenté au mois d'août. Ce serait la date idéale.

De quoi avons-nous besoin de votre part pour parvenir à ces objectifs ? En premier lieu, que vous activiez vos comptes si vous ne l'avez pas encore fait. Vous devriez avoir reçu il y a peu de temps un courriel – je crois que c'était hier – vous devriez avoir reçu un message vous permettant de configurer votre mot de passe. Nous nous sommes assurés de vous donner un mode opératoire exclusif pour chaque adresse email. Si vous cliquez sur le lien correspondant, vous pourrez reconfigurer votre mot de passe. Donc assurez-vous d'activer votre compte, et cherchez le contenu sur ce site Web.

Je vois qu'il y a des questions.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Malheureusement, nous avons effacé ce courriel pour des questions de cybersécurité.

FABIEN BETREMIEUX : Merci d'avoir été si prudents.

IRAN : Veuillez s'il vous plaît renvoyer ce message parce que moi aussi, je l'ai supprimé.

FABIEN BETREMIEUX : Nous comprenons cela. Dans l'équipe technique, nous avons un système spécifique pour commencer la séance sur le site Web. La communauté commence à se servir de ces systèmes qui ont toute une série de noms d'utilisateurs et de mots de passe.

Vous recevez un courriel provenant de OKTA, qui est le fournisseur de ce service, et nous sommes conscients qu'il y a un problème dans la communication, mais bien sûr ce courriel est absolument légitime. Nous allons vous le renvoyer, mais veuillez ne pas l'effacer lorsqu'il vous parviendra afin de pouvoir accéder au site Web. Une fois que vous activez votre compte, explorez le site, recherchez du contenu, des documents, et si vous ne

trouvez pas ce que vous cherchez, veuillez nous prévenir. Nous avons une adresse de courriel gac-feedback@icann.org pour recevoir tous ces commentaires.

Nous allons donc ajouter du contenu petit à petit sur le site Web. Nous voulons parvenir à un objectif où nous aurons pu mettre à votre disposition l'ensemble des documents. Préparez-vous pour cela parce que nous allons vous accompagner sur ce parcours avec une exposition de plus en plus grande et une utilisation plus fréquente du site Web. À un moment donné, nous serons tous à l'aise par rapport au lancement de ce site Web.

Nous avons ici des enregistrements de webinaires qui se sont tenus ce semestre, vous pouvez y accéder. Vous avez les liens y afférant et vous pouvez avoir plus d'informations de l'aspect du site Web, et bien sûr, vous pouvez compter sur notre site Web.

PAYS-BAS :

Merci, Fabien. Juste une question. Est-ce la même plateforme que la précédente ou est-ce une plateforme différente ? Allez-vous fusionner les deux plateformes ?

FABIEN BETREMIEUX :

Ce que nous pourrons faire au fil du temps, c'est avoir un site officiel qui sera le nouveau site Web tandis que l'ancien sera

disponible pendant un certain temps, mais l'idée est de faire migrer tout le contenu sur le nouveau site Web.

Avant de vous montrer certains espaces clefs du site Web, je voudrais vous montrer une capture d'écran. Voici le courriel pour récupérer votre mot de passe, c'est un courriel provenant d'OKTA. Vous avez un lien tout à fait légitime qui expirera.

CHRIS GIFT :

Ne vous inquiétez pas pour cette date limite qui vous est indiquée dans le courriel. Si vous ne cliquez pas sur le lien avant cette date, vous n'avez qu'à vous rendre tout simplement sur le site Web. Je croyais que nous avions une capture d'écran mais en fait non. Nous vous montrerons cela lorsque nous ferons la démonstration.

Donc, sur le site Web, vous pouvez récupérer votre mot de passe comme cela est possible pour la plupart des sites Web lorsqu'on l'a oublié. Vous pouvez cliquer sur « récupération du mot de passe » ou « réinitialisation du mot de passe » et vous recevrez un courriel vous permettant d'activer votre compte au moment le plus opportun pour chacun d'entre vous.

Nous voyons maintenant à l'écran le nouveau site Web. Je ne sais pas si Fabien va commencer la démonstration.

JULIA CHARVOLEN :

Je voudrais partager avec vous certaines pages, comme par exemple du début de la séance ainsi que la page d'enregistrement. Si vous avez activé votre compte et que vous avez oublié votre mot de passe, vous cliquez sur « password help » et vous recevrez un autre courriel envoyé par OKTA.

Je voudrais vous montrer que vous avez des pages traduites. Il y a ici la page des nouveautés. Nous n'avons pas encore le portugais, c'est un travail en cours.

Pour ce qui est des membres, je n'ai pas ouvert ma session, parce qu'il y a des données privées et on ne veut pas les montrer. C'est pour cela que je n'ouvre pas ma session, pour que ce ne soit pas visible à l'écran.

Vous pouvez choisir ici qui vous cherchez, par exemple si vous voulez savoir quels sont les pays membres du GAC, vous pouvez le faire. Il y a aussi l'onglet pour le calendrier et les réunions, et les registres. Vous pouvez voir les dates en bleu, c'est à ces dates-là qu'il y a des réunions organisées. Le 29, il y a les séances du GAC d'aujourd'hui.

Je crois que nous pouvons maintenant passer à la prochaine partie de la présentation.

FABIEN BETREMIEUX : Une autre différence flagrante sur ce site Web, c'est que vous allez voir maintenant lorsque je partagerai avec vous mon écran.

Il y a trois ou quatre sections principales sur ce site. Je ne vais pas les prendre individuellement parce qu'on en a parlé pendant les webinaires. Vous avez les enregistrements, toutes les sessions du GAC, la correspondance, les avis du GAC, un avis détaillé et tout ce qui concerne en plus les initiatives ou les pistes de travail. Quant à l'avis du GAC, si nous nous rendons sur la page du communiqué, nous voyons qu'il est possible d'accéder à tous les communiqués grâce à ce menu déroulant. Actuellement, on ne peut pas le voir à l'écran, il y a justement ce menu déroulant où nous voyons une liste de tous les communiqués du GAC.

Nous essayons de donner à cela un format Web pour que nous puissions distinguer les différentes parties des avis, effectuer des recherches avec beaucoup plus de facilité. Vous voyez qu'il y a des différences parce que nous avons des avis qui avaient été émis avant la création de ce site Web et qui étaient format en PDF. Ici, vous avez tous les avis.

Il en va de même pour la correspondance qui est disponible dans sa totalité. Vous pouvez y faire des recherches.

Nous vous demandons donc d'explorer cette partie du site Web et que vous nous fassiez des commentaires sur l'accessibilité.

Vous avez déjà mentionné la partie des réunions ? Bien, alors je n'en reparle pas.

JULIA CHARVOLEN : Quant à la rédaction du communiqué, l'objectif du site Web est de permettre de rédiger des documents en direct. Vous pouvez donc commencer votre session avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe et vous pouvez voir ce communiqué du GAC au fur et à mesure qu'il est rédigé. Ce sera visible sur le site Web au lieu de le recevoir par courriel.

CHRIS GIFT : Fabien, nous allons avoir cette séance questions-réponses.

FABIEN BETREMIEUX : Nous venons de mettre à jour une page qui contient les noms des pays et territoires et les conditions relatives aux notifications pour chaque pays. Je veux vous montrer cette page sur ce nouveau site.

Nous allons donc à la boîte de dialogue de recherche, je tape un nom de pays ou je tape « conditions pour les pays et les territoires », je clique sur l'icône de recherche, sur la loupe. La recherche est en cours. Chaque fois qu'on fait une démonstration, on a toujours besoin d'un peu plus de temps.

Nous voyons donc ici les conditions de notification, les exigences de notification en ce qui concerne l'utilisation des noms de pays et de territoires en tant que domaines de second niveau. Nous voyons la liste. Vous allez voir exactement le même contenu dans une structure différente. Ce sont les mêmes informations disponibles sur le site actuel mais avec une structure différente. Il y a certains titres qui n'ont pas encore de contenu parce que l'idée est d'introduire beaucoup plus d'informations dans ces pages-là. Nous voyons un autre tableau avec les différents niveaux de conditions et d'exigences – R, X, B. Vous devez vous souvenir probablement de ce type de niveaux suivant le type de notifications qu'un pays demandera. Tout cela est disponible sur le site. Nous recevrons vos commentaires avec plaisir.

Voici une autre fonctionnalité de ce nouveau site Web qui n'existait pas auparavant : nous pouvons utiliser notre contenu sur les plateformes mobiles. Voilà ce que vous verrez sur vos tablettes et vos téléphones portables. C'est une fonction supplémentaire de ce nouveau site, ce qui sera utile pour vous, à notre avis.

Je vous ai montré les différents domaines nous voudrions vous demander d'explorer pour recevoir vos commentaires.

J'attends maintenant les commentaires et les questions.

IRAN :

Pour ce qui est de l'application mobile, il y a le calendrier des événements pour chaque jour, à quelle heure, pour ne pas avoir à se rendre sur la page Web de l'ICANN mais l'avoir directement sur le site du GAC. Dans d'autres organisations, les choses se font ainsi: on indique l'intitulé de la réunion, la salle et l'heure.

En ce qui concerne les transcriptions, avez-vous des archives? Et ces archives sont-elles accessibles pour pouvoir chercher quelque chose sur une réunion ou tout ce que vous voulez? Merci.

JULIA CHARVOLEN :

Oui, tout cela est disponible. Vous pourrez y accéder depuis votre téléphone portable ou sur votre tablette sans avoir à avoir à vous rendre sur le site Web de l'ICANN ou du GAC.

FABIEN BETREMIEUX :

Toute cette plateforme est structurée pour pouvoir être lue sur une tablette ou sur un téléphone portable. Tout ce qui sera disponible sur le site Web sera visible et adapté pour être lu en version mobile.

Vous aurez le calendrier et pour chacun des événements, vous aurez les enregistrements audio, les transcriptions, tout ce qui sera produit au cours de cette séance.

Pour votre deuxième question - je ne me souviens pas quelle était votre deuxième question ?

IRAN : La deuxième question se rapportait aux transcriptions des réunions, je voulais savoir si elles étaient accessibles.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, elles seront accessibles. Tout ce qui se trouve dans le site actuel sera repris dans le nouveau site. Il y aura aussi les transcriptions et les enregistrements des réunions. Tout cela sera accessible, ainsi que le calendrier des événements aussi.

IRAN : Merci beaucoup.

INDONÉSIE : J'essaie de chercher des informations sur l'ancien site et sur le nouveau site, parce que j'ai reçu le courriel d'OKTA, je l'ai lu. Comme je n'avais pas reçu le message précédent, j'en ai demandé un autre mais au bout de

cinq minutes, j’attendais toujours ce message. La question est la suivante : est-ce que ça prend plus de cinq minutes ou est-ce qu’il y a des problèmes avec le serveur ?

Hier quand j’ai fait l’enregistrement sur l’ordinateur, la personne m’a dit que j’allais recevoir un mail. J’ai reconfiguré, j’ai réinitialisé mais comme on ne m’a rien envoyé, je voudrais que Julia ou quelqu’un m’explique s’il y a un problème particulier sur ce serveur. Est-ce qu’il y a des problèmes ?

CHRIS GIFT :

Pour ceux qui ont ce problème, il y a une personne au fond qui lève la main à qui vous pouvez signaler ce problème, il vous aidera à le résoudre.

FABIEN BETREMIEUX :

En fait, je n’ai pas lu le message mais les contraintes pour le mot de passe sont vraiment strictes. On doit utiliser au moins 12 caractères, en majuscules, en minuscules, avec des chiffres, donc je pense qu’on demande un peu trop de sécurité. J’utilise mon dispositif mobile. C’est une application. Est-ce qu’il faut que je prends le même mot de passe ou un autre parce que c’est une autre

plateforme comme j'utilise mon téléphone portable ?
Comment ça fonctionne ?

CHRIS GIFT :

Si vous voulez voir le contenu disponible uniquement pour les membres du GAC, vous devez télécharger cette application sur votre dispositif mobile. Je comprends que 12 caractères, cela signifie un mot de passe avec un niveau de sécurité vraiment élevé. Il y a eu beaucoup de discussions mais il faut trouver un équilibre entre sécurité et convivialité à l'usage. Nous ne sommes pas toujours obligés de mettre 12 caractères, on peut en mettre plus, certains ont mis 16 caractères en fait. Nous avons trouvé que ça faisait un peu trop et donc nous avons demandé à en mettre 12. Nous voulons vos commentaires parce que c'est une décision difficile pour nous. Il faut comprendre que ces mêmes services, ces services OKTA, sont utilisés pour d'autres services, et que le GAC a des informations hautement confidentielles. Il faut donc équilibrer la sécurité d'utilisation avec la convivialité. Nous attendons vos commentaires.

IRAN :

Pourrait-on recevoir le courriel maintenant ? Oui ? Merci.

KIRIBATI : [Liana ?]. En cherchant sur le site Web, je me demande s'il y a un endroit pour les nouveaux arrivants. S'il n'y en a pas, est-ce qu'il y aura une partie consacrée à des outils pour permettre aux nouveaux arrivants de mieux s'adapter au travail du GAC ?

JULIA CHARVOLEN : C'est une bonne question parce que nous travaillons actuellement sur une page. Pour l'instant, le contenu est minimal, mais le groupe qui s'occupe des régions faiblement desservies s'occupe d'élaborer un texte à incorporer à cette partie du site Web. Le personnel de l'ICANN a créé une série de document pour les nouveaux arrivants et ce lot sera lui aussi incorporé au site du GAC.

COMMISSION EUROPÉENNE : Cristina Monti, de la Commission Européenne.

Tout a l'air très bien, très utile. Une suggestion : cela m'est arrivé tout à l'heure, je cherches des informations sur l'ancien site par rapport aux anciens présidents du GAC, et je n'en ai pas trouvé. Alors je pense qu'on pourrait ajouter une page sur laquelle on aurait

l'historique des directeurs précédents du GAC, ou au moins leur nom, ce serait très utile.

FABIEN BETREMIEUX : Merci, j'en prends note.

GUYANE : Lance Hinds. Je ne sais pas, j'ai essayé sur mon téléphone et sur l'ordinateur et il y a une politique par rapport aux conditions d'accès. Est-ce que vous pouvez nous en parler un peu plus ?

SOUDAN : J'ai essayé d'accéder à un fichier datant d'il y a deux mois et je n'ai pas pu accéder aux archives pour écouter l'enregistrement d'une séance.

FABIEN BETREMIEUX : Vous parlez des enregistrements des séances de cette réunion ?

SOUDAN : C'était une séance de lundi. J'ai essayé d'y accéder mais je n'ai pas pu, ça n'a pas fonctionné.

FABIEN BETREMIEUX : Vous avez essayé par le nouveau site ou par le site de l'ICANN ?

Pourriez-vous nous envoyer un mail en expliquer les difficultés que vous avez rencontrées ?

Merci. Nous allons travailler là-dessus.

PÉROU : Milagros. J'ai essayé d'imprimer tous les communiqués du GAC et il y en a deux ou trois qui n'y sont pas. Il en manque deux ou trois. Je ne sais pas si on peut régler cela.

FABIEN BETREMIEUX : Oui. Nous sommes tout à fait conscients de ce problème et nous essayons de comprendre la raison pour laquelle il manque ces avis.

Est-ce que vous avez les numéros des avis manquants ?

PÉROU : Je peux vous les envoyer.

FABIEN BETREMIEUX : Merci beaucoup.

PAYS-BAS :

Ma question concerne aux transcriptions. Je sais que nous avons AdobeConnect et parfois on peut copier-coller le texte, mais parfois on n'a pas AdobeConnect, or au GAC on a des séances qui ne sont pas toujours diffusées en direct. Je me demandais si ces transcriptions pouvaient se trouver quelque part dans l'application ou s'il existe un moyen de les obtenir ?

FABIEN BETREMIEUX :

Vous parlez de l'enregistrement de chaque séance ? Vous ne parlez pas de la possibilité de voir la transcription en direct ? Vous parlez des archives que vous voulez consulter après ?

PAYS-BAS :

Les deux.

FABIEN BETREMIEUX :

Je ne suis pas au courant de la possibilité de fournir une transcription en direct au fur et à mesure que la réunion se déroule, mais pour ce qui est des transcriptions, je pense que pour chaque réunion, on essaie d'obtenir les transcriptions. Je ne suis pas tout à fait au courant des

détails des pratiques, mais la plateforme, le site Web nous permet d'avoir l'enregistrement associé à chaque événement qui y figure.

CHRIS GIFT :

Si vous me permettez d'ajouter un élément, si vous pouvez nous décrire le problème auquel vous êtes confronté par email par exemple, cela pourrait nous aider à améliorer le système.

PÉROU :

Pour ce qui est des communiqués du GAC, ce serait très utile si on pouvait avoir, par exemple, une liste des questions abordées dans le communiqué. Par exemple, avec un lien par rapport aux noms géographiques, pour que l'on puisse voir combien de fois ce mot a été mentionné pendant la réunion. Je ne sais pas si c'est possible.

FABIEN BETREMIEUX :

Laissez-moi essayer. On a une partie avec les avis par items. On extrait les différents sujets abordés par le communiqué pour que l'on puisse les examiner séparément. Vous voyez, j'essaie de le faire en direct. On

parle des noms géographiques, c'est ce que vous vouliez, c'est bien ça ?

Alors je vais mettre ici « noms géographiques », et ici nous avons au moins dix, un peu plus de dix parties de l'avis qui font référence aux noms géographiques. Donc on peut voir les différentes dates. Ici, on n'a pas de date, nous allons identifier ce problème. Merci de l'avoir identifié. Ensuite, par exemple cette partie date du mois d'octobre 2014. Est-ce que le communiqué est mentionné ? Voilà, c'est la fonctionnalité que nous essayons de vous montrer pour être sûr que vous êtes d'accord. Nous avons quelques semaines pour résoudre de petits problèmes pouvant se poser, mais je vous réponds, on a cette fonctionnalité et merci d'avoir testé ça. Je vous invite à la tester pour que nous puissions résoudre d'éventuels problèmes que vous rencontreriez.

Est-ce qu'on est d'accord ?

PÉROU :

Oui, ce serait intéressant de connaître également le nombre de participants, c'est-à-dire comment le nombre de participants a augmenté au fil des années. C'est un chiffre que j'aimerais connaître. Quelle a été la croissance des membres du GAC au fil des années ?

JULIA CHARVOLEN :

Je vous rappelle l'adresse mail à laquelle vous pouvez envoyer vos commentaires ou les problèmes que vous rencontrez. Ce serait très utile.

THOMAS SCHNEIDER :

Nous devons continuer parce que nous devons quitter la salle à 15 heures piles. Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour.

Je vais demander à Tom et à Olof de venir à la table, nous allons parler du secrétariat indépendant. Nous allons faire un point quant à la situation actuelle.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons travaillé.
[Coupure]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]